

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 13 JUIN 2008 A 18 h 30

Convocation : 06 JUIN 2008

Etaient présents : M.ANTIER, Mme MERLETTE-GRATEAU, M.THOREL, Mme ALIZON, M.FILOCHE, Mme DORE-TOUCHET, MM.HAYE, DASSISE, Mme GAUTHIER, MM.CARLIER, METEYER, Mmes COURANT, JACQUET, CHOISY, MM.PIVRON, RIGAULT, M.METHEZ, Mmes DE LA FERTE, JOLLIVET, ALLEMAND-TAPHINAUD

Absents excusés : Mme SAINT-SAENS (procuration à Mr FILOCHE), Mr HERVE (donne procuration à Mr METEYER).

Absent en début de séance (18h50) Mr HAYE (procuration à Mme MERLETTE-GRATEAU)

Absente en milieu de séance (19h45) Mme MERLETTE-GRATEAU (procuration à Mme GAUTHIER)

* * * * *

Le Conseil Municipal :

- a décidé à l'unanimité, dans le cadre des délégations du Maire, de fixer le plafond à 200.000 € la réalisation des lignes de trésorerie

- a approuvé à l'unanimité, le montant de la participation pour l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement à 14 € par jour tout compris (garderie et repas)

- a approuvé à l'unanimité les propositions pour le 14 juillet

* l'organisation d'un repas froid offert par la municipalité au Conseil Municipal, au personnel communal, aux Présidents d'associations (y compris Parent d'élèves école publique et école privée Saint Louis

* le tirage d'un feu d'artifice par la société PYRO FETES pour un montant de 4.475 €

* l'organisation d'un bal avec un disc-jockey, M TROMPAT, pour un montant de 390 € (salaire net hors charges)

* fixe le montant de la participation au repas à 20 € (adulte et enfant de plus de 12 ans)

- a décidé, à la majorité absolue de ne pas donner suite à la demande de subvention et de vœu sollicités par le Comité de Selles- Saint-Aignan- Contres de l'A.N.C.R. Amis de la Résistance

- a décidé, à l'unanimité de verser une subvention globale de 150 € à l'Association d'Accueil et de Lutte contre les Détreesses et Accueil des Femmes en difficultés.

- a décidé, à la majorité absolue de verser une subvention de 235 € à l'Association Jazz'in

- a décidé, à l'unanimité de verser une subvention de 300 € au Club des Créateurs d'Entreprises de Blois

- a approuvé, à la majorité absolue la mise à disposition de l'Accueil Loisirs Sans Hébergement, d'un éducateur sportif de la section Basket-ball de l'Etoile sportive de Cour-Cheverny pour la période du 21 juillet au 1^{er} août 2008

- a autorisé, à l'unanimité la mise en non valeur des créances d'un montant de 4,14 €

- a décidé, à l'unanimité de ne pas restituer la caution au locataire ayant quitté le logement communal n° 6 – 2 rue du Carroir, compte tenu des frais engagés pour la remise en état
- a exprimé, à la majorité l'intérêt porté au projet d'installation d'un pôle médical
 - * accepte que soit étudié dans les terrains rendus urbanisables par le P.L.U. le projet d'implantation de ce pôle considérant
 - * considère qu'il présente du certain caractère d'utilité publique
 - * accepte que la commune soit, conjointement avec Cheverny, commune support du projet
 - * souhaite connaître les modalités de cession de ces terrains ainsi que les garanties de bonne fin des travaux
- a décidé, à la majorité absolue de surseoir à la demande de location de la salle des fêtes de l'Association Rêverie d'Antan pour le thé dansant,
- a décidé, à l'unanimité de mettre gratuitement à disposition de l'Association Rêverie d'Antan, la salle des fêtes du 9 au 18 juillet 2008 dans le cadre du festival de théâtre
- a désigné Monsieur THOREL correspondant défense
- a approuvé la création de commissions municipales pour le projet d'aménagement du groupe scolaire et de la mairie
- a approuvé la création d'une commission fleurissement
- a accepté la liste des titulaires et suppléants pour la commission des impôts
- a accepté la candidature de Mme MERLETTE-GRATEAU à la commission d'urbanisme
- a accepté la candidature de M CARLIER à la commission vie locale et affaires culturelles et communication

COUR-CHEVERNY, le 19 juin 2008
Le Maire,
Yves ANTIER.